

Compte rendu

Plus de 60 parlementaires représentant leur assemblée respective se sont réunis à l'invitation du Parlement centraméricain. Les membres du Comité se sont entendus sur des principes directeurs fixant les objectifs et les règles de fonctionnement de la Conférence et ont convenu qu'ils soient présentés à l'Assemblée générale pour adoption. Selon les principes, la Conférence est désormais constituée d'une Assemblée générale, se réunissant à intervalles réguliers, d'un Comité exécutif et d'un secrétariat permanent.

Il a également été entendu que la Conférence demeure un forum flexible et qu'elle continue de s'appuyer sur des principes fondamentaux, à savoir le pluralisme des délégations, l'autonomie face au pouvoir exécutif et la représentativité par la participation non seulement des Parlements des États unitaires et fédéraux mais aussi de ceux des États fédérés et les Parlements régionaux. Le Comité directeur a été dissout, s'étant acquitté de son mandat, soit l'établissement de la Conférence sur une base permanente et la préparation de principes directeurs. Un Comité exécutif provisoire composé d'une vingtaine de parlementaires des cinq régions des Amériques a été élu afin de préparer la prochaine Assemblée générale et de coordonner les activités de l'organisation jusqu'à la tenue de l'événement.

Enfin, les participants ont félicité le Parlement centraméricain pour son accueil chaleureux et la qualité irréprochable de l'événement.